



SECTION
DE LA
MOSELLE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

VISIOCONFÉRENCE LOCALE DU 10/01/2022

Les conséquences de la crise sanitaire à la DDFIP Moselle

Cette visioconférence, bien tardive, a abordé les thèmes suivants

La situation sanitaire

A la date du 7 janvier, 14 cas de covid étaient recensés, et 22 cas contact, la dernière semaine de décembre étant sensiblement identique.

Sur la seule journée d'aujourd'hui à 15h, 4 cas positifs étaient recensés et 12 cas contact, ce qui ne présage rien de bon pour les jours qui vont suivre.

Les chefs de services ont bien eu la consigne de signaler tous les cas contact : chaque cas est différent, en fonction du schéma vaccinal de chaque agent. C'est le cabinet médical qui donne les consignes.

Le télétravail

Il est généralisé à tous les agents pouvant télétravailler, dans la limite du bon fonctionnement des services.

La 1ère semaine de janvier, 552 agents étaient en situation de télétravail au moins un jour, soit la moitié des effectifs.

La moitié des télétravailleurs est en télétravail trois jours et plus cette semaine.

Les agents à temps partiel sont soumis aux mêmes règles de télétravail que les autres, avec un nombre de jours proratisé afin de ne pas les couper de l'environnement de travail.

D'après le directeur, le département de la Moselle fait figure de bon élève : seuls 38 % des agents sont en télétravail au niveau national..

Certains agents, en fonction du service dans lequel il se trouve, ne sont pas pourtant pas logés à la même enseigne...

D'après le directeur, la direction a comparé chaque catégorie de service, et appelé en cas d'anomalie dans le nombre d'agents en télétravail, il n'y aurait donc aucune anomalie détectée dans les services !

Les situations particulières sont examinées par le médecin du travail.

L'accueil du public

Aucun renforcement du ménage dans les services accueillant du public n'est prévu...

Les masques FFP2 ne sont pas nécessaires aux agents d'accueil, dans la mesure où aucune contamination n'a été recensée parmi les agents assurant l'accueil du public.

De plus, les distances de sécurité et les plexiglas installés sont suffisants pour éviter une contamination.

Commentaire FO : alors que la contamination par le nouveau variant est exponentielle, pourquoi le ménage n'a-t-il pas été renforcé dans les lieux accueillant du public?

Pourquoi ne prévoit-on pas de masques FFP2 aux agents d'accueil, alors même qu'on sait qu'il est plus protecteur ?

Finalement, le poste d'agent d'accueil semble être le plus sûr au niveau des contaminations à la DDFIP Moselle. Peut-être va-t-il falloir élargir les horaires d'ouverture au public, ainsi que le nombre d'agents accueillants ?

L'obligation vaccinale

A ce jour, il n'y a pas d'obligation vaccinale pour les agents DGFIP, sauf pour les agents de la trésorerie hospitalière, toujours située dans l'enceinte d'un hôpital.

La crise sur le terrain

Les masques FFP2 seront remis au cas par cas, en fonction des préconisations du médecin de prévention. Pour l'instant, ils sont limités à des cas bien spécifiques. Un stock sera constitué à la direction.

Les autotests ne sont pas utiles à la DDFIP Moselle : obligation de quitter son travail en cas de symptôme, si cas contact ou si cas avéré.

Dès qu'un signalement est fait, il y a prise en charge immédiate du cabinet médical, avec un échange téléphonique, puis des consignes précises par mel avec l'agent concerné. Les RH sont en copie de tous les messages.

Les horaires décalés sont toujours d'actualité afin d'éviter les affluences dans les transports en commun.

Les chefs de services concernés par l'emport de documents ont tous reçu des consignes et les autorisations nécessaires.

Quand c'est techniquement possible, tous les postes fixes sont transférés sur les téléphones portables. Si ce n'est pas encore le cas, la demande est à faire au service BIL.

Conclusions FO

Une visioconférence qui laisse un goût amer. Pas de contamination sur le lieu de travail, pas de contamination à l'accueil du public, pas de contamination à la cantine...Bref, pourquoi renforcer le télétravail ? Les contaminations se feraient, selon la direction, principalement dans la sphère privée...Comprenez qui pourra !

Des chiffres, des statistiques, des extractions, des comparaisons avec d'autres chiffres, qui sont donnés à la suite : aucune humanité dans ces propos.

Comment vont nos collègues actuellement atteints par le covid ? Y-a-t-il des collègues hospitalisés ? Que sont devenues les consignes du lien social à maintenir avec les agents concernés par la contamination ?

Pour certains en tout cas, cette consigne est bien lointaine...

Prenez soin de vous et de vos proches.